

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

Index AI : AMR 34/011/2008 – ÉFAI

8 avril 2008

AU 91/08 **Craintes pour la sécurité**

GUATÉMALA **Alvaro Ramazzini (h)**

Alvaro Ramazzini, évêque du département de San Marcos, situé à quelque 250 kilomètres à l'ouest de Guatémala, a reçu des menaces. Amnesty International pense que celles-ci sont liées à ses activités en faveur des droits humains.

Le 31 mars, vers 11 heures, une personne du diocèse travaillant en étroite collaboration avec Monseigneur Alvaro Ramazzini, a été approchée par un pick-up gris tandis qu'elle marchait dans une rue de San Marcos. Un inconnu portant un chapeau et des lunettes de soleil en est descendu et l'a attrapée par le bras en lui montrant son pistolet, avant de lui déclarer : « *Dis à ce fils de pute de curé qu'il arrête de se mêler de ce qui ne le regarde pas, parce que ses jours sont comptés.* »

La personne du diocèse a demandé si l'homme parlait bien d'un certain prêtre qui travaille dans la région, en donnant son nom, ce à quoi l'homme a répondu : « *On le connaît pas, ce connard, je te parle de Ramazzini.* » Puis il l'a poussée de la pointe de son arme avant de remonter dans son véhicule et de s'éloigner.

Monseigneur Ramazzini s'est occupé d'un certain nombre problèmes relatifs aux droits humains. Au cours des derniers mois, son diocèse a pris fait et cause pour des communautés rurales touchées par des conflits fonciers portant sur l'utilisation des terres ; il est également intervenu au sujet d'un projet d'exploitation minière local et de ses répercussions sur l'environnement, et s'est efforcé de faire connaître les droits humains des migrants. L'évêque était aux côtés du rapporteur spécial des Nations unies sur les droits des migrants lors de sa visite dans la région, les 24 et 25 mars.

Alvaro Ramazzini a été menacé plusieurs fois ces dernières années. Amnesty International a déjà demandé l'ouverture d'une enquête sur les menaces pesant manifestement sur la vie de cet homme du fait de ses activités en faveur des droits des peuples autochtones, et qui auraient pris la forme d'un contrat sur sa tête (voir AMR 34/011/2005, *Guatemala Human rights activists under attack in 2005*, 9 mars 2005, en anglais et en espagnol seulement). Alvaro Ramazzini a aussi fait l'objet d'une *Action urgente* relatant des menaces dont il a été la cible, et qui étaient apparemment liées à des conflits fonciers locaux (voir l'AU 67/02, AMR 34/015/02, 7 mars 2002).

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Au Guatemala, les défenseurs des droits humains sont constamment exposés à des actes d'intimidation et de harcèlement. En 2007, les organisations locales ont signalé 195 attaques contre elles. Souvent, lorsqu'elles sont la cible de menaces, les autorités manquent à leur devoir de les protéger comme il se doit, d'enquêter sur les menaces ou agressions et de traduire les responsables présumés en justice.

ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en espagnol ou dans votre propre langue) :

- déclarez-vous préoccupé par la sécurité de Monseigneur Alvaro Ramazzini et du personnel du diocèse de San Marcos ;

- demandez qu'une enquête approfondie soit ouverte immédiatement et menée dans les meilleurs délais sur ces récentes menaces, que les conclusions de ces investigations soient rendues publiques et que les responsables présumés soient déférés à la justice ;
- exhortez les autorités à prendre immédiatement des mesures pour garantir la sécurité des membres du diocèse, en respectant rigoureusement leurs souhaits, afin qu'ils puissent poursuivre leurs activités ;
- rappelez aux autorités qu'en vertu de la Déclaration sur le droit et la responsabilité des individus, groupes et organes de la société de promouvoir et protéger les droits de l'homme et les libertés fondamentales universellement reconnus, les défenseurs des droits humains sont en droit de mener librement leurs activités sans crainte de représailles.

APPELS À :

Président de la République :

Presidente de la República de Guatemala
Lic. Álvaro Colom
Casa Presidencial, 6ª Avenida, 4-18, Zona 1.
Ciudad de Guatemala, Guatémala

Fax : + 502 2383 8390

Courriers électroniques : cartapresidente@scspr.gob.gt

Formule d'appel : Estimado Sr. Presidente, / Monsieur le Président,

Procureur de district :

Fiscalia Distrital San Marcos
7a. Av. "A" 8 – 06, zona 1
San Marcos, San Marcos. Guatémala

Fax : + 502 7760 4350 / 7760 4355 / 7760 1051

(Si une personne décroche, veuillez dire : " tono de fax por favor ")

Formule d'appel : Estimado Sr./Sra. Fiscal., / Monsieur ou Madame le Procureur,

COPIES À :

Diocèse de San Marcos :

10ª. Av. 6-28, zona 4
San Marcos, San Marcos. Guatémala

Fax : + 502 7760 3743

(Si une personne décroche, veuillez dire : " tono de fax por favor ")

ainsi qu'aux représentants diplomatiques du Guatemala dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT. APRÈS LE 20 MAI 2008, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.